



Les réductions d'impôt fédéral nuisent aux services et profitent aux riches

La priorité des priorités du gouvernement libéral fédéral fraîchement réélu est de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de 6 milliards de dollars. Les libéraux et les conservateurs ont fait campagne sur des promesses similaires, mais les libéraux affirmaient que leur proposition était plus progressiste. En réalité, toute réduction d'impôt diminue les sommes à la disposition des gouvernements pour fournir des services. De plus, la réduction libérale profitera surtout aux personnes à revenu élevé. Il n'y a donc rien de progressiste dans cette proposition.

Il est inquiétant que le nouveau gouvernement fasse de la réduction de l'impôt sur le revenu sa priorité, d'autant plus que le fédéral a considérablement réduit les impôts au cours des 20 dernières années. Les premiers ministres Jean Chrétien et Paul Martin ont en effet ramené le taux d'imposition des entreprises de 27 % à 21 % entre 2000 et 2004, en plus de faire passer

le taux d'inclusion des gains en capital de 75 % à 50 %. Les gains en capital sont les revenus tirés de la vente de placements comme des biens immobiliers (sauf la résidence principale) ou des actions. Ils sont traités différemment des revenus d'emploi. Le taux d'inclusion sert à calculer la partie du bénéfice considérée comme un revenu aux fins de l'impôt.

Stephen Harper a également réduit la capacité fiscale du gouvernement fédéral en diminuant la TPS de deux points de pourcentage avant la récession de 2008 et en abaissant encore le taux d'imposition des entreprises, le faisant passer de 21 % à 15 %.

Ces réductions ont occasionné des pertes de revenus énormes pour le fédéral. Si on ramenait les recettes fédérales au niveau de 2000, Ottawa disposerait de 75 milliards de dollars de plus annuellement. Ce serait amplement suffisant pour financer des programmes universels d'assurance-médicaments, de soins

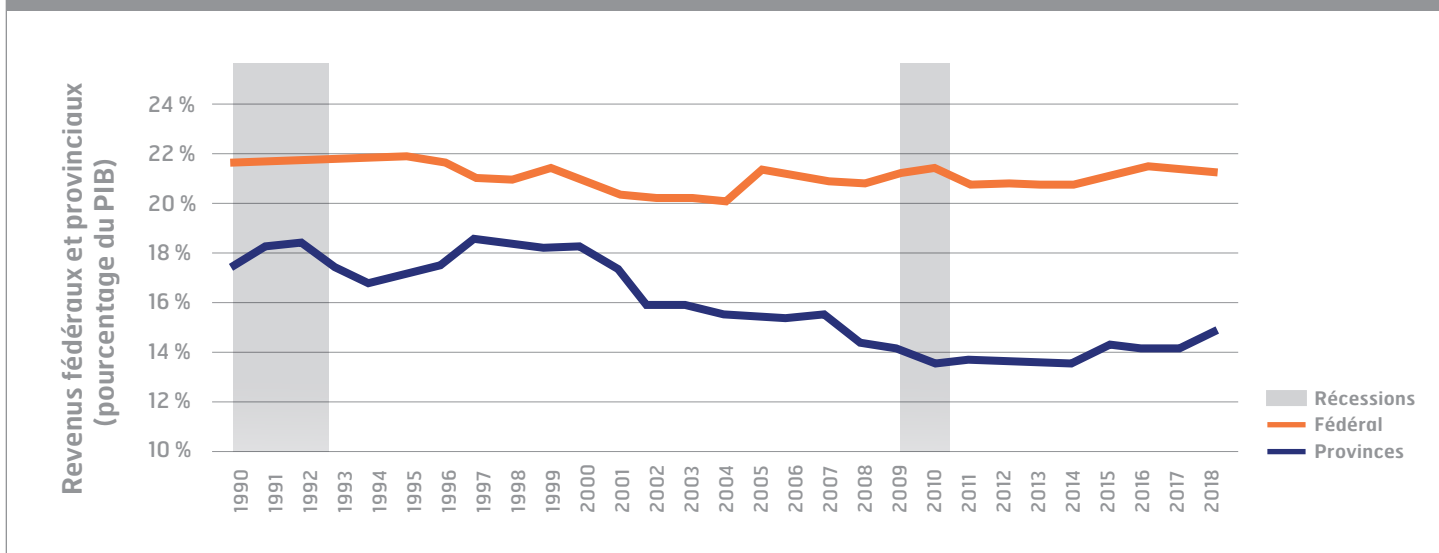
dentaires, de soins à domicile et de soins de longue durée. Nous nous en porterions tous mieux si nous avions utilisé cet argent pour bonifier nos services publics au lieu de le laisser dans les poches des riches.

Les réductions d'impôt fédéral ont aussi eu un impact sur les budgets provinciaux. Lorsque Stephen Harper a réduit la TPS, il a laissé entendre que les provinces pourraient facilement récupérer les revenus perdus en augmentant leur propre taxe de vente. Cependant, les gouvernements provinciaux qui ont emprunté cette avenue l'ont payé cher aux élections suivantes. Au total, les provinces n'ont donc réussi qu'à maintenir le statu quo si on considère les recettes en pourcentage du PIB.

Parallèlement, les gouvernements provinciaux assument une part sans cesse croissante des dépenses gouvernementales totales au Canada, et ce, sans aucune source de revenus supplémentaire pour financer les services essentiels qu'ils fournissent. Il n'est pas étonnant que presque tous les gouvernements provinciaux adoptent des politiques d'austérité.

Suite à la page 3

L'ÉCART ENTRE LES REVENUS DU FÉDÉRAL ET DES PROVINCES AUGMENTE



Source : Statistique Canada, tableaux 10-10-0015-01 et 36-10-0104-01

COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE



Les banques publiques ont de plus en plus la cote

En octobre, le gouverneur de la Californie a sanctionné la *Loi sur les banques publiques*. Celle-ci permet aux administrations municipales de créer des banques publiques qui pourraient financer leurs infrastructures à un coût bien inférieur à celui d'une banque privée. Il y a seulement deux banques publiques en Amérique du Nord : la Bank of North Dakota et l'ATB Financial en Alberta. Mais, ce modèle est de plus en plus vu comme une alternative avantageuse aux partenariats public-privé (PPP) qui financent les infrastructures à un coût supérieur aux options

publiques. Avec la crise climatique qui affecte nos infrastructures déjà vieillissantes, les banques publiques pourraient être la solution de financement rêvée pour réaliser la transition verte dans nos municipalités.

PPP annulé en Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse est récemment revenu sur sa décision de construire deux centres de santé en PPP au Cap Breton. C'est finalement la province, qui peut emprunter à un taux inférieur, qui se chargera du financement, de l'entretien et de l'exploitation de ces installations. Les partisans du modèle public soulignent aussi

que les projets financés avec des fonds publics sont généralement de meilleure qualité, le privé ayant intérêt à tourner les coins ronds, car il n'est pas tenu responsable des coûts à long terme résultant d'un travail médiocre. Le SCFP Nouvelle-Écosse demande aussi au gouvernement d'annuler le PPP prévu pour l'Hôpital Queen Elizabeth II à Halifax.

L'ALENA 2.0 ne met pas fin au débat

Le Centre canadien de politiques alternatives s'est associé à l'Institute for Policy Studies et au Rosa Luxemburg Stiftung—NYC pour colliger les changements aux traités sur le commerce et l'investissement souhaités par les travailleurs, les agriculteurs, les environnementalistes et les autres acteurs de la société civile. Ce document intitulé *Beyond NAFTA 2.0* vise à susciter le débat sur l'évolution des accords commerciaux, qui dépassent maintenant, et de loin, les simples questions de commerce. En effet, ces accords influencent grandement l'élaboration des politiques nationales. La multitude de traités internationaux, qui permettent souvent aux investisseurs de poursuivre les pays en justice, constitue un frein aux droits des travailleurs et à l'action mondiale en matière de changements climatiques. Il est temps d'adopter un nouveau modèle d'accords commerciaux qui donne la priorité aux gens et à la planète.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economie-au-travail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Karin Jordan est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Céline Carée. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker.

Veillez communiquer par courriel (amacewen@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP | Syndicat canadien
de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Croissance	En raison de la faiblesse des prix des produits de base et des conflits commerciaux internationaux en cours, la Banque du Canada prévoit une maigre croissance du produit intérieur brut réel de 1,5 % en 2019. La Banque s'attend à une croissance légèrement supérieure en 2020 (1,7 %) et en 2021 (1,8 %).
Emploi	Le taux de chômage reste bas à 5,5 % à l'échelle canadienne. Toutefois, la proportion de travailleurs occupant plus d'un emploi a atteint un seuil historique, soit 6,0 % en octobre 2019.
Salaires	L'augmentation salariale moyenne prévue dans les conventions collectives signées aux trois premiers trimestres de 2019 a été de 1,7 %.
Inflation	L'inflation devrait osciller autour de 2,0 % pour le reste de 2019 et en 2020.
Taux d'intérêt	En octobre, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 %, et ce, pour une huitième annonce consécutive. Elle a indiqué que le prochain ajustement pourrait être à la baisse, l'économie mondiale étant affectée par les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine. La banque craint cependant qu'une baisse des taux ne fasse augmenter l'endettement des ménages.

Suite de la page 1

Les réductions d'impôt aident les plus riches

En campagne électorale, les conservateurs ont promis une réduction d'impôt universelle qui aurait eu pour effet de diminuer le taux de la tranche d'imposition la plus basse. Les libéraux ont plutôt proposé d'augmenter l'exemption personnelle de base pour la plupart des gens (elle reste la même pour ceux dont les revenus dépassent la tranche d'imposition la plus élevée, qui en 2019 débute à 210 371 dollars).

En quoi ces propositions sont-elles différentes ? Prenons le travailleur moyen à temps plein, membre du SCFP, qui gagne environ 50 000 dollars par an. Le système fiscal décompose ses revenus en tranches et fixe un taux pour chacune d'elles.

Ce membre ne paie pas d'impôt sur la première tranche de son revenu, jusqu'au montant de l'exemption personnelle de base fixée à 12 069 dollars en 2019. Il sera imposé à 15 %

sur la tranche suivante, jusqu'à 47 630 dollars. Sur le reste, il paiera 20,5 %. Notez que d'autres exemptions et crédits d'impôt pourraient s'appliquer.

Le plan libéral augmentera la portion non imposable du revenu de près de 2000 dollars en 2023. Le plan conservateur aurait abaissé le taux payé sur la deuxième tranche de 15 % à 13,75 %.

Les libéraux ont prétendu que leur proposition était meilleure, car elle s'applique aux tranches de revenu inférieures. Toutefois, le Centre canadien de politiques alternatives, qui a analysé les chiffres à l'aide du logiciel de données fiscales de Statistique Canada, n'a constaté aucune différence notable entre ces plans. Les deux profitent surtout aux familles à revenu élevé, bien qu'avec le plan libéral le bénéfice disparaît graduellement pour le 1,5 % de personnes les plus

riches, ce qui le rend marginalement plus progressiste. Pour le travailleur moyen à temps plein membre du SCFP qui toucherait l'intégralité du bénéfice résultant de l'augmentation du montant personnel de base, cela équivaut à moins de 25 dollars par mois.

Pour sa part, le NPD a proposé de créer un impôt sur la richesse et de ramener le taux d'inclusion des gains en capital à 75 % et le taux d'imposition des entreprises à 18 %. Le NPD avait prévu investir cet argent dans la mise en place de régimes d'assurance-médicaments et d'assurance dentaire publics et universels, dans le transport en commun et dans les services de garde abordables. Si l'on considère l'ampleur des récentes réductions d'impôt, il est clair que le Canada peut se permettre ces investissements à condition d'améliorer l'équité fiscale.

Les changements climatiques ont un impact sur la santé et la sécurité au travail



CREDIT : GREGORY BENNETT

Les personnes qui travaillent à l'extérieur sont affectées par les canicules, la pollution de l'air et les maladies transmises par les insectes.

Pour les environnementalistes et les syndicalistes, il est nécessaire d'investir dans la formation et la création de bons emplois pour les travailleurs qui seront affectés par la transition vers une économie de moins en moins dépendante des combustibles fossiles. Par contre, les autres liens entre la crise climatique et le marché du travail génèrent moins d'attention. Dans les prochains numéros de *L'Économie au travail*, nous étudierons les répercussions sur les travailleurs sous divers angles. Le premier article de cette série porte sur l'impact des changements climatiques sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Les changements climatiques entraînent des tempêtes et des inondations plus intenses, des canicules et des feux de forêt plus fréquents, ainsi qu'un risque accru de maladies transmises par les moustiques ou les tiques. Cela est préoccupant pour n'importe qui, mais, pour de nombreux travailleurs, il s'agit de risques nouveaux ou accrus pour leur santé et leur sécurité au travail.

De nombreux membres du SCFP travaillent dans les secteurs des services d'urgence et de sécurité,

de la santé, des municipalités, des communications et des services sociaux. Au cours des 30 dernières années, les travailleurs de ces secteurs ont subi des compressions, des réductions d'effectifs, des fusions et des privatisations qui ont détérioré leurs conditions de travail. En plus de ces politiques d'austérité chroniques, voilà que les changements climatiques et leurs conséquences commencent à affecter leur façon de travailler. Les impacts sont bien réels, mais différents selon le lieu de résidence et les tâches des travailleurs.

Ainsi, la tâche des travailleurs qui rebranchent les abonnés après une panne d'électricité ou qui organisent les opérations d'évacuation et de secours après une tempête devient plus exigeante et dangereuse. La multiplication des canicules et des maladies respiratoires causées par les feux de forêt et le prolongement de la saison du pollen augmentent aussi la charge de travail des employés de la santé. De plus, ces facteurs, tout comme les maladies transmises par les insectes, affectent les personnes qui travaillent à l'extérieur.

Comment les travailleurs peuvent-ils gérer ces nouveaux risques? Les comités de santé et de sécurité peuvent contribuer à les réduire au minimum en recommandant des accommodements dans les milieux de travail. Des comités d'environnement peuvent aussi être mis sur pied pour faciliter ces accommodements et réduire notre empreinte carbone. Ces actions sont importantes, mais il faut en faire beaucoup plus.

Les gouvernements peuvent prendre des mesures simples et concrètes pour lutter contre les changements climatiques et améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. La modernisation des édifices publics crée des emplois, réduit la consommation d'énergie et procure aux travailleurs des environnements de travail plus sains. Les municipalités doivent aussi investir davantage dans l'infrastructure pour faire face aux changements climatiques, notamment en restaurant des zones humides, en ajoutant des digues pour se protéger des inondations et en améliorant les infrastructures d'approvisionnement en eau. Il faut aussi rendre les déplacements vers le travail abordables, sécuritaires et moins stressants. Nos villes devraient pouvoir compter sur un système de transport en commun régulier, fiable et bon marché. Pour les déplacements en milieu rural et entre les municipalités, il faut miser davantage sur les solutions publiques comme la Saskatchewan Transportation Company, que le gouvernement de la Saskatchewan a fermée.

Les travailleurs sont grandement affectés par la crise climatique et ils doivent faire partie de la solution.